



Cet ouvrage propose une analyse des processus qui ont conduit, en septembre 2014, à l'obligation pour tous les établissements d'enseignement supérieur belges francophones de définir des acquis d'apprentissage pour chacun de leurs programmes. Les acquis d'apprentissage ont été importés par l'intermédiaire de divers instruments d'action publique construits soit par la Commission européenne, soit dans le cadre du processus de Bologne. Les acquis d'apprentissage sont analysés comme un élément technique de description des programmes qui permet la coexistence relativement pacifique entre des visions différentes et parfois opposées du rôle que doit jouer l'enseignement supérieur dans la société. Parce qu'ils promeuvent tous l'usage des acquis d'apprentissage, les différents acteurs qui soutiennent ces différentes visions (Commission européenne, autorités publiques belges francophones, autorités académiques, pédagogues) nouent une alliance objective qui les renforce mutuellement. Ils participent ainsi tous à resserrer le dispositif européen de l'enseignement supérieur.

■ Miguel Souto Lopez est docteur en sciences politiques et sociales de l'Université catholique de Louvain et en sociologie de l'École Normale Supérieure de Lyon. Ses recherches portent notamment sur l'analyse des effets des normes internationales d'enseignement sur les systèmes éducatifs belges francophones. Il est actuellement post-doctorant au GIRSEF à l'Université catholique de Louvain où il étudie les transformations de l'identité organisationnelle des universités.

www.editions-academia.be

ISBN : 978-2-8061-0271-3
38,50 €



Acquis d'apprentissage et enseignement supérieur

17

Miguel Souto Lopez

[Thème XVII]

Acquis d'apprentissage et enseignement supérieur

Miguel Souto Lopez

academia
L'Harmattan